

Auto-évaluation des capacités pour les systèmes nationaux d'information sur la biodiversité

Introduction

Les systèmes nationaux d'information sur la biodiversité sont des réseaux de personnes et d'institutions qui produisent, gèrent et utilisent des données de biodiversité, qui répondent ensemble aux besoins nationaux en informations sur la biodiversité. Ils sont appuyés par des politiques institutionnelles et des infrastructures informatiques, afin d'améliorer la disponibilité et l'utilité des données sur la biodiversité pour la recherche, les politiques publiques et la prise de décisions. Les pays participants au GBIF s'engagent à mettre en place un point nodal, c.-à-d. une équipe de coordination désignée par le pays pour établir et développer le système national d'information sur la biodiversité.

L'auto-évaluation des capacités est un outil visant à aider les pays à planifier le développement de leur système national d'information sur la biodiversité, quel que soit leur stade de développement. Cette approche, basée sur un questionnaire, permet d'évaluer les capacités sous-jacentes d'un progrès durable dans quatre thématiques :

1. Coordonner au niveau national une communauté d'institutions, de projets et d'initiatives relatives à la biodiversité tout en connectant celle-ci au réseau international du GBIF
2. Mobiliser des données de biodiversité afin qu'un maximum de sources de données soient librement et gratuitement accessibles
3. Réutiliser les données disponibles dans le cadre de la recherche et de la gouvernance pour un développement durable
4. Améliorer la gestion des données de biodiversité et de leur qualité afin de rencontrer les besoins des utilisateurs

L'auto-évaluation des capacités via un dialogue entre les principales parties prenantes peut aider à identifier les forces et les besoins en capacités au niveau national et donc de créer un plan d'actions d'amélioration de ces capacités. Au fil du temps, le questionnaire peut aussi être utilisé pour suivre et évaluer les progrès dans l'accomplissement des buts liés aux capacités du système d'information sur la biodiversité.



Figure 1: Principales thématiques d'un système d'information sur la biodiversité (BIF)

Processus suggéré

Mise en contexte

L'auto-évaluation des capacités vise à soutenir et informer les processus de planification concernés, par exemple la planification organisationnelle, la préparation de propositions de financement et le suivi et l'évaluation des progrès. Le questionnaire inclus dans ce guide peut être adapté afin de mieux répondre au contexte et aux priorités du système national d'information sur la biodiversité

Qui doit être impliqué ?

Un responsable aura la tâche de coordination de l'auto-évaluation des capacités et de rapportage des résultats. Le questionnaire devra être complété par un ou plusieurs intervenants impliqués dans les activités du système d'information sur la biodiversité (par exemple, pour les participants au GBIF, le chef de délégation, le gestionnaire du point nodal et le président du système d'information sur la biodiversité).

Structure du questionnaire d'auto-évaluation

Le questionnaire est articulé en quatre sections qui reprennent les orientations décrites à la figure 1. Les questions sont organisées en une série d'étapes qui indiquent un cheminement simplifié de d'évolution dans chaque section. L'évolution ne suivra pas toujours ces cheminements de manière linéaire. Il est donc important de répondre à toutes les questions dans chaque section. Il y a une question oui/non pour chaque étape, celle-ci est un indicateur de base pour le suivi de l'évolution du cheminement. Lorsque vous répondez par 'oui', les deux questions suivantes permettent de quantifier le niveau de capacité dans cette étape grâce à un choix parmi trois réponses correspondant à faible, moyenne et haute capacité. Ceci permet un suivi plus détaillé de l'évolution en donnant des notes à chaque étape. Ces notes sont alors additionnées pour fournir un indicateur du niveau de capacité, dans chaque thématique et globalement.

Analyse et documentation des résultats

Le questionnaire est fait pour être imprimé, les résultats de l'auto-évaluation ainsi que les réponses faites à l'aide des boutons et menus déroulants y apparaissent. Lorsque vous répondez par 'oui', la note maximum de cette étape est de 6, ceci représente la meilleure capacité possible. Une note minimum de 0 correspond à une réponse 'non' ou lorsque vous n'avez pas suffisamment d'informations pour faire l'évaluation. Des zones de texte sont également proposées afin de vous permettre d'éventuelles notes additionnelles à la fin de chaque section. Un modèle pour un aperçu récapitulatif des résultats est fourni à la dernière page. Les notes pour chaque étape ainsi que les totaux peuvent être renseignés manuellement. Les résultats doivent être analysés pour identifier les points forts et mettre en relief les besoins en capacités selon les priorités nationales pour le système d'information sur la biodiversité. Ceux-ci peuvent être ajoutés dans des zones de texte sur la dernière page. L'auto-évaluation des capacités sera d'autant plus utile si l'exercice est répété, par exemple annuellement ou au début et à la fin d'un projet ou d'un programme de travail. Il servira ainsi d'outil de suivi et d'évaluation. Si vous l'utilisez ainsi, nous vous conseillons de garder les notes dans un tableur afin de permettre de nouvelles analyses qui compareront les différents résultats pris au fil du temps.

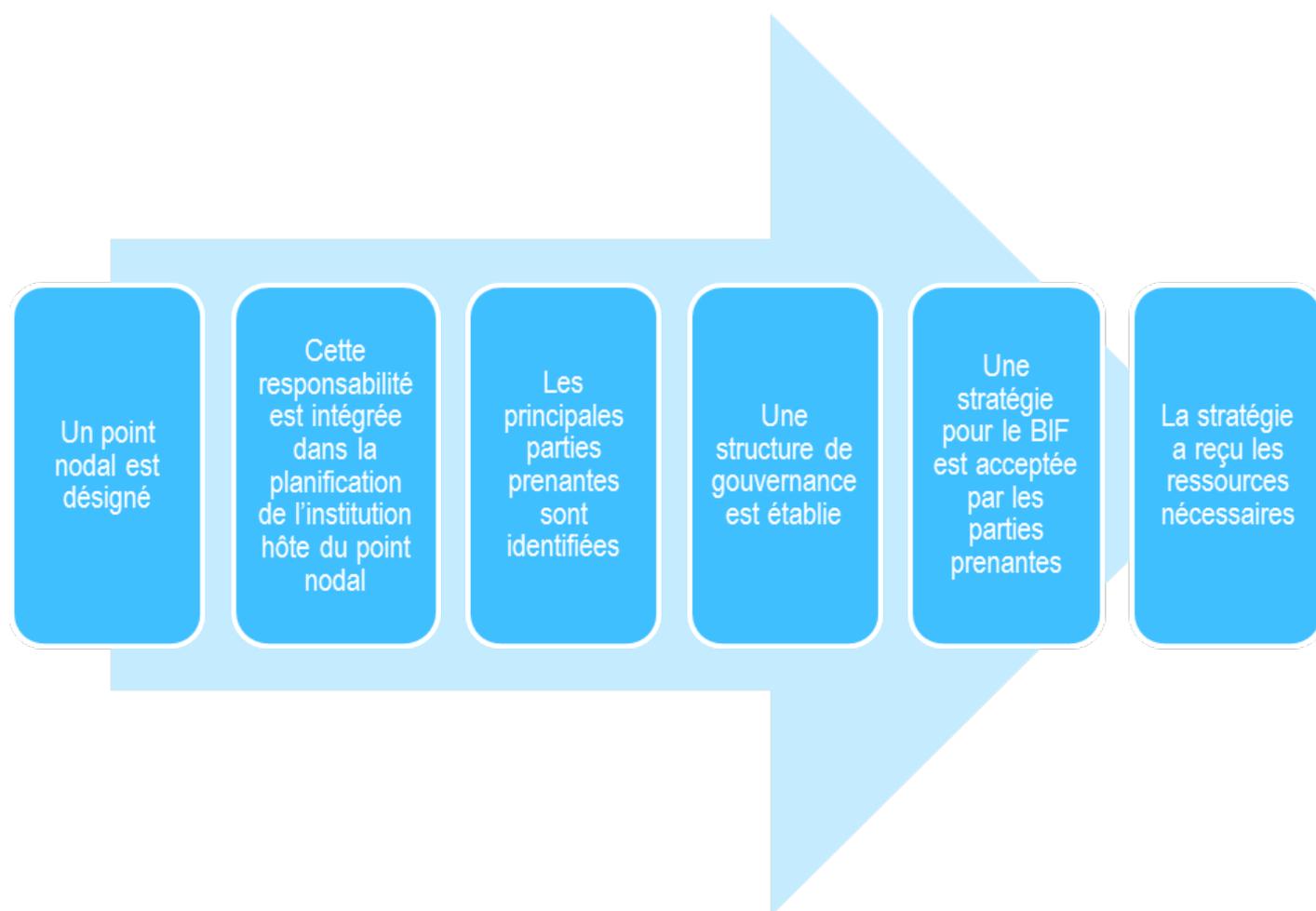
Soutien supplémentaire pour les auto-évaluations de capacités et la planification

Ce modèle propose des liens vers des outils et ressources-clefs du GBIF concernant chacune des quatre thématiques. D'autres ressources sont disponibles sur le site GBIF.org. L'équipe du Secrétariat du GBIF est également disponible pour fournir du soutien sur le renforcement des capacités. Merci de nous contacter par email (nodes@gbif.org).



Auto-évaluation des capacités pour le système national d'information sur la biodiversité

Section 1: Coordonner un système d'information sur la biodiversité national



1. Un point nodal a-t-il été désigné afin de coordonner les activités nationales du partage de données en biodiversité?

Oui Non

1. a. L'équipe ou le point nodal est-il reconnu au niveau national comme responsable de la coordination du partage de données en biodiversité?

1. b. Le pays participe-t-il à GBIF en permettant au point nodal de se connecter au réseau global?

1ère étape, score total

2. L'institution hôte de l'équipe de coordination ou du point nodal a-t-elle acté de cette obligation dans sa planification?

Oui Non

2. a. L'institution hôte a-t-elle acté de cette obligation dans son plan d'allocation des ressources?

2. b. Le chef d'équipe ou le gestionnaire du point nodal a-t-il son rôle officiellement reconnu comme faisant partie intégrante de ses responsabilités?

2ème étape, score total

3. Les principales parties prenantes au système d'information sur la biodiversité ont-elles été identifiées?

Oui Non

3. a. L'équipe de coordination / le point nodal a-t-il un plan de communication pour le système d'information sur la biodiversité?

3. b. Les accords inter-institutionnels sont-ils en place pour permettre l'engagement des parties prenantes dans le système d'information sur la biodiversité (par exemple accords de partage de données, MoCs, ...)?

3ème étape, score total

4. Un comité et/ou une autre structure de gouvernance a-t-elle été établie pour soutenir le travail du point nodal avec ses parties prenantes ?

Oui Non

4. a. Les structures de gouvernance du point nodal fournissent-elles l'expertise nécessaire à la guidance du développement du système d'information sur la biodiversité?

4. b. Les activités du système d'information sur la biodiversité sont-elles suivies et évaluées?

4ème étape, score total

5. Une stratégie (liste d'activités prioritaires) pour l'équipe de coordination et du système d'Information sur la biodiversité est-elle décidée, en accord avec les parties prenantes ?

Oui Non

5. a. Les besoins des parties prenantes ont-ils été pris en compte pour définir la stratégie?

5. b. La stratégie fournit-elle une vision à long terme pour le point nodal et le système d'information sur la biodiversité?

5ème étape, score total

6. Les ressources nécessaires à cette stratégie sont-elles allouées?

Oui Non

6. a. Le point nodal ou l'équipe de coordination ont-ils le personnel suffisant pour implémenter la stratégie ?

6. b. Le point nodal a-t-il des sources de financement stables (c.-à-d. un budget propre et/ou des services adéquats mis à disposition par l'institution hôte) qui lui permettent de réaliser la stratégie ?

6ème étape, score total

Section 1: Score global

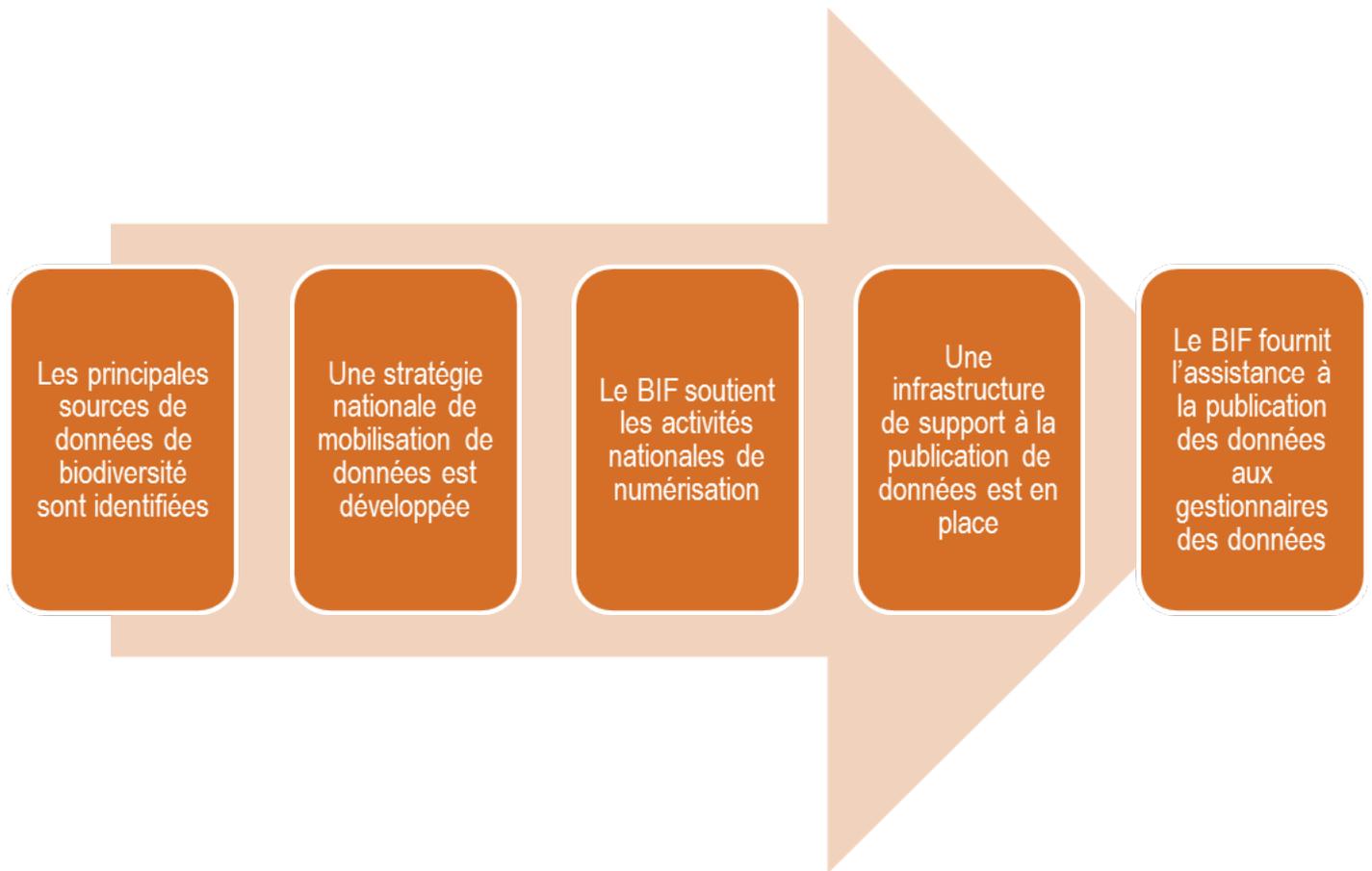
Remarques additionnelles sur la capacité de coordination d'un système d'information sur la biodiversité national

Documentation de référence

Mise en place d'un point nodal efficace : concepts et considérations générales : Ce document, dérivé de l'expérience du réseau GBIF, vous guidera pour établir un point nodal efficace. Il est disponible dans plusieurs langues dont le français.

Cadre de mise en valeurs des capacités au sein du réseau GBIF : Ce document présente un cycle d'actions visant au renforcement des capacités. Il inclut une description des acteurs principaux et donne des exemples de techniques et d'approches de mise en valeurs des capacités dans le contexte du GBIF.

Section 2: Implémenter d'une stratégie nationale de mobilisation des données de biodiversité



1. Les principales sources nationales de données de biodiversité ont-elles été identifiées ?

Oui Non

1. a. Les sources nationales de données de biodiversité ont-elles été documentées (par exemple dans un catalogue de métadonnées) ?

1. b. Une évaluation des gestionnaires de données nationaux a-t-il été réalisé (par exemple: format numérisé ou non, taille et portée des collections, utilisation de standards) ?

1ère étape, score total

2. Une stratégie aidant le système d'information sur la biodiversité à mobiliser les sources nationales de données de biodiversité a-t-elle été développée ?

Oui Non

2. a. Les priorités de mobilisation de données pour le système d'information sur la biodiversité ont-elles été choisies en collaboration avec les parties prenantes ?

2. b. La stratégie aide-t-elle les gestionnaires de données dans leur recherche de financement pour mobiliser leurs données (par exemple en répondant aux lacunes existantes ou en ciblant certains usages spécifiques) ?

2ème étape, score total

3. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) fournit-il de l'aide aux activités nationales de numérisation ?

Oui Non

3. a. Des mécanismes de partage d'expérience et d'expertise relatives à la numérisation entre institutions gestionnaires de données de biodiversité ont-ils été mis en place?

3. b. Le point nodal propose-t-il des incitants à la publication des données (par exemple: politiques de gestion des données liées aux subventions publiques de recherche, publication de 'data papers', utilisation de licence adaptées au partage de données de biodiversité)?

3ème étape, score total

4. Une infrastructure informatique permettant la publication de données de biodiversité des institutions du pays vers Internet est-elle en place ?

Oui Non

4. a. Les gestionnaires de données de biodiversité dans le pays ont-ils accès à des systèmes d'hébergement des données ?

4. b. Les outils de publication de données, fournis par le point nodal et la communauté, sont-ils régulièrement mis à jour avec les derniers outils et dernières versions des logiciels ?

4ème étape, score total

5. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) fournit-il une assistance technique à la publication de données destinée aux gestionnaires de données ?

Oui Non

5. a. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) organise-t-il des formations sur la publication de données pour les gestionnaires de données?

5. b. Le point nodal propose-t-il un service de helpdesk pour aider les gestionnaires de données à publier leurs données sur Internet ?

5ème étape, score total

Section 2: Score total

Remarques additionnelles sur l'implémentation d'une stratégie nationale de mobilisation des données de biodiversité

Documentation de référence

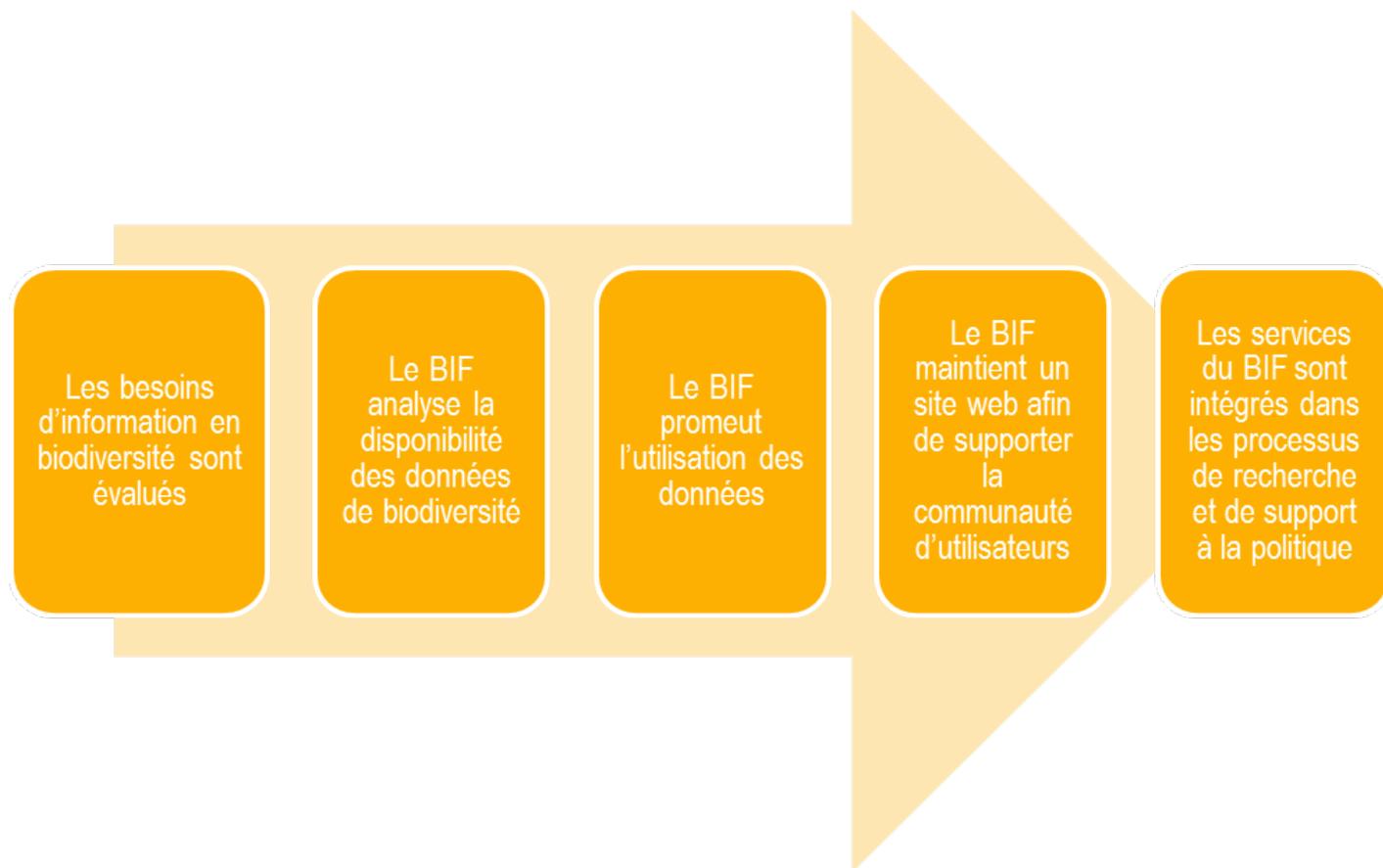
La section "publication de données" du site Internet du GBIF : Ces pages offrent une vue d'ensemble du processus de publication de données au travers du réseau GBIF, y compris les bénéfices de la publication de données, l'approbation des éditeurs pour les points nodaux et propose des liens vers ressources plus approfondies.

Ressources de numérisation iDigBio : Cette page regroupe des ressources informations relatives aux ateliers de numérisation organisés par iDigBio. Celle-ci comprend une abondante liste de liens vers des documents, des sites Internet, des vidéos, des présentations et autres informations relatives à la numérisation des collections biologiques. De plus, iDigBio propose fréquemment des webinars ouvert à tous.

"Initier un projet de numérisation de collection" : Ce guide explique comment planifier l'effort de numérisation. Il est centré sur les collections d'histoire naturelle, mais peut également être appliqué à d'autres situations.

"Vers une numérisation à la demande: Introduction à la priorisation de la numérisation des données de collections d'histoire naturelle" : Cet article fait un état des lieux de la numérisation des collections d'histoire naturelle et prône l'adoption d'une approche régie par la demande dans la planification des projets de numérisation.

Section 3: Répondre aux besoins d'information en biodiversité au niveau national



1. Les besoins des utilisateurs d'information de biodiversité ont-ils été évalués au niveau national ?

Oui Non

1. a. Des mécanismes permettant aux utilisateurs de fournir des commentaires sur les services offerts par le point nodal et le BIF ont-ils été mis en place?

1. b. Le point nodal tient-il compte des exemples d'usage de données mobilisées par le réseau GBIF et/ou le système d'information sur la biodiversité national ?

1ère étape, score total

2. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) conduit-il des analyses des données de biodiversité disponibles au travers du réseau GBIF et/ou des services de données nationaux ?

Oui Non

2. a. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) identifie-t-il les lacunes des données de biodiversité disponibles ?

2. b. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) propose-t-il des services d'information basés sur l'analyse des données disponibles ?

2ème étape, score total

3. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) promeut-il l'usage des données de biodiversité disponibles au travers du réseau GBIF et/ou des services de données nationaux ?

Oui Non

3. a. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) organise-t-il une formation régulière sur l'accès et l'utilisation des données disponibles au travers du réseau GBIF et/ou des services de données nationaux ?

3. b. Le point nodal est-il en contact avec les utilisateurs principaux, y compris les preneurs de décisions, afin de montrer comment le GBIF et/ou les services de données nationaux peuvent être utilisé(s) ?

3ème étape, score total

4. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) propose-t-il un site web afin de supporter la communauté d'utilisateurs dans l'accès aux données de biodiversité ?

Oui Non

4. a. Le site web est-il régulièrement mis à jour afin de suivre l'évolution des besoins des utilisateurs ?

4. b. Comment le site web complète-t-il d'autres sites d'information sur la biodiversité, afin de servir les besoins des principaux groupes d'utilisateurs du système d'information sur la biodiversité ?

4ème étape, score total

5. Les services du système d'information sur la biodiversité sont-ils intégrés dans les processus de recherche et de support à la décision ?

Oui Non

5. a. Les données et services coordonnés par le point nodal sont-ils incorporés dans le rapportage national de biodiversité, par exemple via la stratégie nationale de biodiversité et plan d'action (NBSAP) et les rapports nationaux à la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) ?

5. b. Les données et services coordonnés par le point nodal sont-ils reconnus et utilisés par le domaine de la recherche et/ou par les agences nationales des secteurs économique, par exemple pour l'aménagement du territoire, l'évaluation d'impact environnemental et les politiques agricole et de santé publique ?

5ème étape, score total

Section 3: Score total

Remarques additionnelles sur la capacité de répondre aux besoins d'information en biodiversité au niveau national

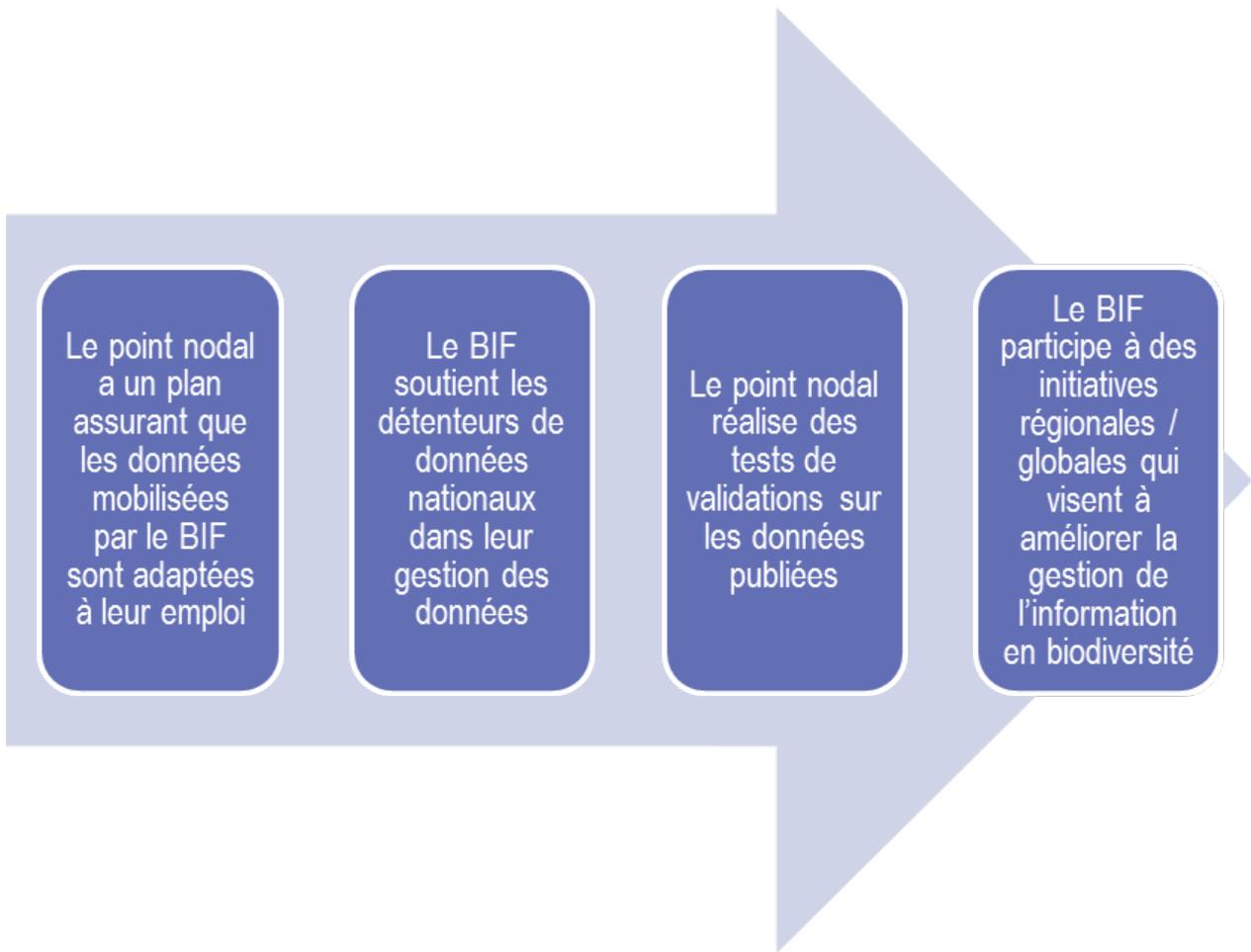
Documentation de référence

"Guide des bonnes pratiques GBIF dans l'évaluation des besoins en contenu des communautés de parties prenantes" : Ce guide reprend des exemples d'évaluation des besoins en terme de contenu et fournit une information détaillée sur comment planifier ce type d'activités.

"Utilisation des données primaires d'occurrences-espèces" : Ce document résume les différents domaines dans lesquels les données de biodiversité sont utilisées.

La section "pertinence scientifique" de GBIF.org : Les données obtenues via le GBIF sont utilisées par un large éventail de projets de recherche qui visent des questions scientifiques clés liées à la biodiversité. Vous trouverez un résumé des thématiques les plus courantes dans cette section du site du GBIF.

Section 4: Soutenir l'amélioration de la gestion des données de biodiversité à l'échelle nationale



1. Le point nodal a-t-il une stratégie assurant que les données mobilisées par le système d'information sur la biodiversité sont adaptées à l'emploi (pour le plus grand nombre d'utilisateurs possible) ?

Oui Non

1. a. Le point nodal renvoie-t-il des remarques/suggestions liées à la qualité des données aux gestionnaires de données?

1. b. Le système d'information sur la biodiversité contribue-t-il à l'établissement de listes d'espèces nationale et thématiques ?

1ère étape, score total

2. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) soutient-il les détenteurs de données pour la gestion de leurs données ?

Oui Non

2. a. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) organise-t-il des formations régulières pour les détenteurs de données concernant la gestion et la qualité des données ?

2. b. Le point-nodal fournit-il un service de helpdesk qui aide efficacement les détenteurs de données à propos des problématiques de gestion de données?

2ème étape, score total

3. Le point nodal exécute-il des tests de validations sur les données publiées vers le réseau du GBIF et/ou vers la plateforme nationale de données ?

Oui Non

3. a. Le point nodal utilise-t-il un flux de travail utilisant des outils appropriés pour améliorer la qualité des données publiées sur le réseau du GBIF et/ou sur la plateforme nationale de données ?

3. b. De quelle manière le point nodal gère-t-il les demandes d'approbations des éditeurs de données désireux de publier sur le réseau GBIF ?

3ème étape, score total

4. Le point nodal (et/ou d'autres membres du système d'information sur la biodiversité) participe-t-il à des initiatives régionales et/ou globales visant à améliorer la gestion de l'information en biodiversité ?

Oui Non

4. a. Le point nodal contribue-t-il à des initiatives concernant les standards d'information en biodiversité, la taxonomie et l'intégration de l'information ?

4. b. Le point nodal aide-t-il à transférer vers les processus de gestion de données les développements réalisés à une initiative régionale et/ou globale par exemple par l'organisation d'ateliers, améliorations de documents ou logiciels, des traductions?

4ème étape, score total

Section 4: Score total

Remarques additionnelles sur la capacité de soutenir l'amélioration de la gestion des données de biodiversité à l'échelle nationale

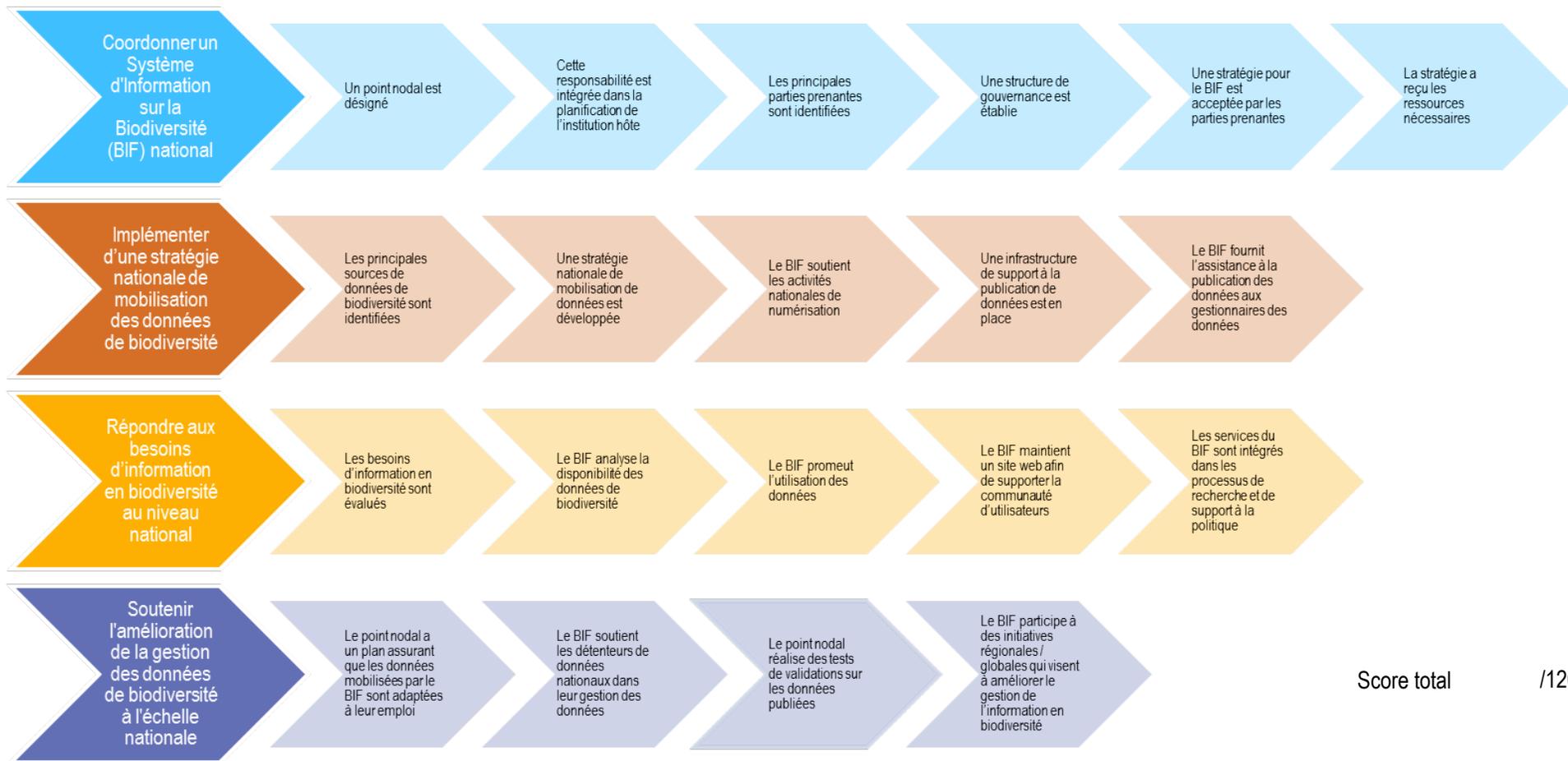
Documentation de référence

"Principes et méthodes de nettoyage de données" et "Les principes de qualité des données" : Ces deux guides complémentaires sont des incontournables documents de référence pour tous ceux qui travaillent sur la qualité des données et l'adéquation à l'emploi.

"Améliorer la qualité des données sur la vie sauvage" : Ce guide explique comment gérer les problèmes liés à la qualité des données au sein des réseaux de collecte de données en biodiversité et fournit six exemples pratiques illustrant différents scénarios.

"Les rapports nationaux du GBIF" : Disponibles sur <http://www.gbif.org> (en cliquant sur le nom du pays dans une liste et ensuite sur le bouton bleu de téléchargement au dessus de la page nationale), ces rapports rassemblent une série de graphiques, de statistiques et d'autres détails sur la mobilisation et l'ouverture des données d'espèces au travers du réseau GBIF au niveau global et national. Ils fournissent un excellent résumé des principales tendances de mobilisation et qualité des données pour tous les pays.

"Les tendances de données GBIF" : Ces pages du site du GBIF offrent un résumé des tendances et métriques des données de biodiversité disponibles pour un pays ainsi que sur les données publiées par les institutions d'un pays. Elles peuvent servir à définir des indicateurs simples reflétant la qualité des données et à suivre leur évolution dans le temps.



Score total

/120

Les points forts

Les besoins en capacités